


CHRONIQUE SCIENTIFIQUE



L'ÉTAT CONTEMPORAIN EN AFRIQUE
ÉTAT, ESPACES ET DÉVELOPPEMENT
Paris, 12-13 décembre 1985

Est-il encore possible d'organiser un colloque sur un thème aussi général que l'État africain ? Les initiateurs de la table ronde organisée sous les auspices de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris ont relevé le défi et, pendant deux jours, une centaine d'africanistes, représentant plusieurs disciplines et nationalités, se sont efforcés de démontrer aussi bien l'utilité que les pièges cachés du thème retenu. L'État africain contemporain s'est révélé un dénominateur commun intéressant, incitant à des débats extrêmement riches qui ont même permis quelques « excursions » en Amérique latine et en Asie ; ainsi ont pu être établies l'unicité du cas africain, aussi bien que ses caractéristiques comparables avec d'autres pays du Tiers monde. D'autre part, le caractère interdisciplinaire et international de la rencontre a, une fois de plus, mis en évidence la nécessité absolue d'un consensus minimum concernant la définition des concepts utilisés ; l'ambiguïté de mots tels que crise, développement, classe, bourgeoisie et tant d'autres n'a pas laissé de prendre les participants dans des chausse-trappes. Des différences d'approche — théoriques mais aussi idéologiques — ont confirmé l'hypothèse soulevée par J.-F. Bayart dans son introduction, qu'on est peut-être en face d'une crise d'interprétation en ce qui concerne l'État contemporain en Afrique.

Plus de cinquante communications avaient été reçues, traitant non seulement des thèmes d'ordre général ou théorique, mais présentant également des études de cas couvrant au total vingt-trois États africains. Ce grand nombre de rapports et surtout leur caractère très hétérogène et disparate rendent impossible de les résumer ici. Une complication supplémentaire vient de la procédure retenue par les organisateurs : comme les communications ne furent pas distribuées aux participants, il fallut se

contenter des résumés écrits (incomplets et ne reflétant pas toujours le contenu des communications présentées) et de la présentation orale des différents rapporteurs, qui avaient la tâche ingrate d'introduire chacun plusieurs communications à la fois. Bien qu'ils se soient efforcés de ne pas trahir les idées des auteurs, ils ne furent pas toujours capables d'offrir à l'auditoire une synthèse intéressante pour ouvrir les débats. Et même quand ils l'ont fait, les auteurs des communications présentées ont souvent senti le besoin d'ajouter leurs propres points de vue avec comme résultat que, pendant les débats, les grandes lignes de la problématique ont été perdues de vue. Bref, je me sens dans l'obligation de privilégier pour ce compte rendu, certains thèmes et points de discussion sélectionnés selon des critères très personnels.

Un quart de siècle après la grande vague de l'indépendance, l'État africain peut être qualifié d'**État en crise**. Après la première session consacrée uniquement à la crise de l'État contemporain en Afrique, ce thème a continué à servir de fil conducteur tout au long des débats. Certains se sont opposés à l'idée de considérer la crise en Afrique comme une situation extraordinaire ou même regrettable. Une citation de Machiavel servit d'argument : « La perfection ne peut exister que grâce au désordre fondateur. » Or, comme la majorité des États africains sont nés sans crise fondatrice, il faudrait plutôt se réjouir de leur crise actuelle, condition *sine qua non* du développement. Je doute que les paysans africains soient d'accord avec cette analyse...

Les **causes de la crise** actuelle ont été perçues différemment, en fonction notamment de la méthode d'approche adoptée par les auteurs. En général, la crise fut conçue en termes d'oppositions se recoupant partiellement : historique (rupture ou permanence), sociologique (tribalisme, ethnicité), socio-politique (classes, bourgeoisie, société civile, État) ou économique (dépendance internationale, rôle de la Banque mondiale et du FMI).

Parlant de rupture ou de permanence, les interventions fort intéressantes sur les dimensions culturelles de l'État n'ont pas, à mon avis, obtenu l'attention qu'elles méritaient. Ainsi, par exemple, l'effet de la destruction des identités ethniques, entre autres par l'imposition d'une langue étrangère, ou l'importance du rôle de l'Islam dans un grand nombre d'États actuels constituent des pistes de recherche à approfondir. Par contre, j'ai été frappée et même un peu choquée (peut-être à tort), par les longues discussions consacrées au fameux cliché du tribalisme. Est-il naïf de ma part de vouloir chercher l'origine des oppositions internes dans les rapports de force (d'ordre politique et économique), plutôt que dans les rivalités tribalistes ? Je veux bien l'admettre, mais les débats ne m'ont pas donné une réponse satisfaisante.

Les congressistes se sont également longuement attardés sur la question des classes et le mode de sociabilité de chacune des classes. A l'ouverture du colloque quelqu'un avait déjà remarqué, avec un brin d'étonnement et d'ironie, que les théories marxistes faisaient totalement défaut dans les communications, absence impensable il y a une dizaine d'années. L'accent fut néanmoins mis sur le rôle de la bourgeoisie et plus spécialement sur les rapports entre bourgeoisie d'État et bourgeoisie d'affaires dont l'origine est souvent différente : la première est en majo-

rité formée à l'école où l'on apprend un mode de penser, une idéologie à l'occidentale, tandis que la catégorie des commerçants est souvent constituée d'étrangers. Il va sans dire qu'une telle approche n'a pas pu réunir l'unanimité des participants ; aussi la discussion s'est-elle terminée par la constatation peu satisfaisante qu'il a lieu de mettre en cause l'utilité de concepts tels que bourgeoisie et classe dominante.

Pour expliquer la crise actuelle en Afrique, on invoque souvent la sécheresse, la famine, la production alimentaire stagnante et les guerres intestines, dont la responsabilité est imputée aux gouvernements africains, incapables de résoudre ces problèmes. Un certain nombre de communications ont mis l'accent sur les causes internationales de la crise, en parlant notamment d'États piégés entre leur propre faiblesse et la rivalité internationale. Le rôle complexe des grandes organisations internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international se révéla ensuite un thème de discussion passionnant. G. Williams a pu alimenter les débats avec une communication fort intéressante sur les contradictions de la **Banque mondiale**. Cette institution, qui aime à se présenter comme une agence de développement, est bien aussi une banque, encore que de nature spéciale. En effet, les prêts qu'elle alloue pour des projets de développement et des investissements publics afin de développer des institutions (para)-étatiques, peuvent être considérés comme une récompense aux gouvernements qui « se comportent bien ». L'échec de la politique préconisée par la Banque mondiale, rencontré si souvent, ne veut pas dire pourtant que les autres politiques, menées par les États africains, soient automatiquement bonnes. Le résultat de ces contradictions est un processus de négociations d'ordre politique (et non technique comme le veut la Banque mondiale) : les responsables politiques africains sont parfois prêts à accepter quelques-uns, mais pas tous les objectifs de la Banque. Mais, comme dit l'auteur : « *half way may not be half as good as all the way* ». Il va sans dire que cette analyse nuancée et critique, aussi bien vis-à-vis de la Banque mondiale que des gouvernants africains, n'a pas manqué de mettre en évidence les conceptions opposées des participants. Pour ne citer qu'une seule autre opinion concernant la dépendance internationale des États africains, on a avancé que la dépendance constitue un des éléments moteurs de transformation. Comme l'aide internationale ne sert pas uniquement à alimenter la classe des dominants, mais également à construire l'État et ses infrastructures, on pourrait soutenir qu'il n'y a pas, pour les États africains, de croissance possible sans dépendance.

Les participants ne se sont pas seulement interrogés sur les causes, internes et externes, de la crise de l'État africain, mais également sur les **stratégies des acteurs**, c'est-à-dire des populations et de l'État, face à la crise. Une fois de plus, le manque de définitions nettes s'est fait sentir lors des débats : l'utilisation des mots « populations » et « État » suggère dans les deux cas une certaine homogénéité, tandis qu'il y a lieu, à mon avis, de bien distinguer les divers groupes (aussi bien au sein des populations qu'au sein de l'État), chacun avec ses propres intérêts et moyens d'intervention. Néanmoins on a pu observer que la relation entre les populations et l'État peut mener à des situations ambiguës. A l'aide des cas présentés, on a montré que les populations sont prêtes (et souvent contraintes) à une attitude de soumission et/ou de collaboration vis-à-vis de l'État. D'autres ont insisté sur la force de résistance, diffuse mais

réelle, des populations face à la puissance publique. Ainsi ont été discutées les analyses des politologues français, tels que Bayart, Coulon et autres, aboutissant à l'intérêt particulier des « *modes populaires d'action politique* ». Comme l'ont dit Peter Geschiere et Jos Van der Klei, « en Afrique, le rôle de l'État contemporain, ses faiblesses et son instabilité, ne se comprennent qu'en partant de l'impact particulier des réactions d'en bas, souvent diffuses et apparemment a-politiques mais qui pèsent sur l'instauration de relations de domination nouvelles ». Il est évident, à mon avis, que les différents types de situation (soumission, collaboration, opposition) se recoupent souvent, ce qui fut d'ailleurs confirmé par les deux communications présentées sur les Diola au Sénégal. Quant aux stratégies de l'État, on a remarqué (cf. p. ex. la communication de J.-C. Barbier), que l'État, de nature non démocratique, est forcé au compromis s'il veut durer et maintenir son unité. Bien que l'État vise toujours une emprise de type autoritaire sur la société civile, il doit composer, rechercher un assez large consensus. L'État devient ainsi un lieu de compromis. Pour conclure ce thème, une intervention très vivace et colorée de la part de H. Attia souligna l'extrême complexité du problème, lorsqu'il fulmina contre l'image uniquement comminatoire de l'État trop souvent invoquée par les chercheurs occidentaux ou par les représentants de la bourgeoisie nationale en Afrique. Selon lui, les populations, loin de s'opposer à l'État, ne font que revendiquer toujours plus d'État qui est considéré comme le moteur de la modernisation. Le caractère peu nuancé de ce point de vue a en tout cas eu le mérite de réveiller l'auditoire.

Une partie des débats a été consacrée à l'**Afrique du Sud**. Les textes présentés ont été qualifiés d'importants parce que les auteurs (sud-africains) ont eu accès à des documents secrets dans lesquels est proposée une nouvelle forme de ségrégation définie par l'auteur comme suit : « *The abandonment of the territorial apartheid but the maintain of the residential apartheid to integrate the black on a racial defined basis.* » La question de savoir s'il s'agit en Afrique du Sud d'un mode de production capitaliste ou esclavagiste a ensuite retenu l'attention de l'auditoire, sans que, toutefois, les opinions opposées aient pu se concilier.

Je voudrais encore signaler quelques absences dans les débats, qui m'ont frappée. Quand on discute de l'État contemporain, il me semble indispensable de poser le problème du droit. L'État, qui prétend disposer du monopole de la légalité, considère le droit comme l'instrument par excellence pour dominer les rapports sociaux. Or, malgré une intervention à ce propos, et malgré quelques communications étudiant entre autres la problématique juridique (tel que par exemple le texte fouillé d'Émile Le Bris et d'Étienne Le Roy qui n'a même pas été présenté), le sujet a été largement négligé. Je ne pense pas que la constatation de cette omission relève uniquement de la marotte académique du juriste que je suis. Autres absences remarquables : la religion (à part quelques observations sur l'Islam), les femmes et, dans une moindre mesure, un des sous-thèmes du colloque : le développement.

Dans sa totalité, cette table ronde n'a pas, à mon avis, ouvert de nouveaux horizons scientifiques ; grâce aux échanges de vues fructueux, elle a par contre débouché sur un inventaire important de ce qui se passe actuellement dans la recherche africaniste sur l'État africain. Pour finir,

je ne saurais mieux décrire l'ambiance collégiale de ces deux journées de rencontre qu'en citant les mots de clôture du président de séance, Emmanuel Terray : « Le dialogue a été facile et sans obstacles, malgré toutes les disciplines représentées et malgré quelques escarmouches de rituel. Les participants ne se sont d'ailleurs pas seulement occupés de problèmes abstraits et théoriques de l'État africain : en adoptant à l'unanimité deux motions pour protester contre la détention de leurs collègues (E. Gu-Konu au Togo et les africanistes néerlandais Hélène Passtoors et Klaas de Jonge en Afrique du Sud), ils ont fait acte de solidarité.

Gerti Hesseling

FONDATION DE FRANCE

SAUTERELLES ET CRIQUETS : UN NOUVEAU DRAME POUR LE SAHEL

Grâce à ses donateurs, la FONDATION DE FRANCE finance depuis plusieurs années la réalisation d'opérations agricoles autour des villages de l'ouest de l'Afrique et du Sahel. Aujourd'hui, avec le retour de pluies en quantité suffisante depuis l'automne 85, des légumes poussent, des vallées reverdissent.

Tous ces efforts peuvent être anéantis dès cet été par une invasion de sauterelles et de criquets. Les experts du CILSS et de la FAO ont fait des observations alarmantes.

Quatre pays sont déjà gravement touchés. En septembre et en octobre 86 tout le reste du Sahel sera dévasté si une lutte efficace contre les larves de la première génération n'est pas entreprise.

En 1974, 400 000 tonnes de céréales avaient été dévastées par les acridiens.

Le renouvellement d'un tel désastre peut être évité si, dès aujourd'hui, des moyens techniques de lutte sont mis à la disposition des équipes de protection des végétaux.

La FONDATION DE FRANCE, aidée par un groupe de spécialistes français de haut niveau, va contribuer financièrement à la lutte.

Il est plus facile de détruire aujourd'hui des larves rampantes et clairement repérées, que de lutter demain contre des nuages d'essaims volants sur de grands espaces.

Vous pouvez nous aider par vos dons à la FONDATION DE FRANCE :
C.C.P. PARIS 369 G avec la mention « **Criquets** »

26 MAI 1986

40, avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. : (1) 45.63.66.66 - 42.25.76.55